

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU AEC-2IE DU 06 AVRIL 2024

Le samedi 06 avril 2024, à 11h00, s'est tenue au siège de l'amicale une réunion du bureau exécutif de l'AEC-2IE, élargie au commissariat aux comptes.

## Participants :

- GAPO Philippe, président du bureau exécutif ;
- NGATSE Marien, Vice-Président ;
- ETOKABEKA Job, chargé des relations extérieures et de l'insertion professionnelle ;
- TABAKA Jean Robert, chargé des projets ;
- MOUNKALA Maxime, chargé des affaires socio-culturelles et économiques ;
- ADZOUANGOLI Delphin, Commissaire au Comptes.

Absents et excusés : Néant.

## Ordre du jour :

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- Vérification des présences ;
- Adoption du compte rendu (CR) de la réunion du 23 mars 2024
- Relecture des documents de base de l'amicale ;
- Préparation de l'assemblée générale :
  - Formalisation du programme d'activités de l'amicale ;
  - Rédaction du rapport d'activités de chaque secrétaire.
- Divers :
  - Site internet de l'amicale ;
  - Création de l'OIC. Inciter les ingénieurs à y adhérer ;
  - Ouverture du compte.

## Déroulement de la réunion :

- **Vérification des présences :**
  - Six des dix membres étant présents, le quorum est ainsi largement atteint.
- **Adoption du compte rendu de la réunion du 23 mars 2024 :**
  - Le compte rendu a été adopté sans amendements.
- **Relecture des documents de base de l'amicale :**
  - A l'issue d'une relecture complète des statuts et du règlement intérieurs, les deux documents ont ainsi été adoptés avec quelques observations portant essentiellement sur la forme.
- **Préparation de l'assemblée générale :**
  - **Formalisation du programme d'activités de l'amicale**

- Dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale, il est ressorti que, jusqu'à présent, l'amicale n'a pas formalisé et structuré un programme d'activités de manière à guider ses actions de façon claire et prévisible. Les activités et initiatives du bureau se sont principalement basées sur des décisions prises lors des différentes réunions. Cette approche soulève la question de l'efficacité et à la cohérence de la gestion des activités sur le long terme.
  - Dans ce contexte, une décision a été prise afin de remédier à cette. Job ETOKABEKA a été désigné pour formaliser un rapport d'activité détaillé. Ce rapport devra se baser sur les éléments et décisions issus des réunions précédentes. L'objectif de cette mission est de formaliser les activités passées, offrant ainsi une base sur laquelle s'appuyer pour les évaluations futures.
- **Rédaction du rapport d'activités de chaque secrétaire.**
- Job ETOKABEKA a reçu pour mission de rédiger un brouillon initial du rapport d'activités de l'amicale. Ce rapport sera ensuite distribué à chaque secrétaire. Leur tâche consistera à enrichir ce brouillon avec les détails des activités menées dans leurs départements respectifs. Cette démarche vise à présenter une documentation complète et précise de toutes les activités réalisées, à soumettre à la prochaine assemblée générale.
- **Divers :**
- **Site Internet :**
- Le site Internet de l'amicale est maintenant fonctionnel, offrant une plateforme pour des interactions et partages entre les membres. Pour faciliter les opportunités de réseautage, il a été demandé à tous les membres de publier leur curriculum vitae (CV) sur le site. Malgré cette directive, il est apparu que plusieurs membres éprouvent des difficultés à le faire. Cette situation soulève le besoin d'offrir plus d'orientation ou de soutien technique aux membres pour mener à bien cette tâche.
- **Création de l'OIC :**
- Le bureau a été informé de la création l'Ordre des Ingénieurs du Congo (OIC). Certains membres de l'amicale l'ont déjà rejoint et y sont même représenté au Conseil. Il est important d'encourager les autres membres à adhérer également.

La réunion, commencée à 11h00, s'est terminée à 12h00.

**Fait à Brazzaville, le 23 mars 2024.**

*Job Sylvanus ETOKABEKA*